Plus de 15 millions de personnes souffrent d'une maladie chronique, et plus de 9 millions sont en ALD (affections de longue durée). Pour améliorer la prise en charge de chacun de ces malades, une meilleure coordination des professionnels entre eux devient un objectif majeur, sans renoncer aux exigences prioritaires de bonnes pratiques. Face à ces enjeux
,
la Haute Autorité
de Santé (HAS) entend promouvoir les parcours de soins permettant un accompagnement personnalisé et coordonné du malade. C'est là que
la HAS
identifie une voie sûre de la qualité soignante et porteuse d'une optimisation des dépenses de santé.
La HAS
a ainsi élaboré une nouvelle gamme de productions « les parcours de soins » dont elle publie aujourd'hui les guides et outils pour 4 premières maladies.

Depuis sa création en 2004, la Haute Autorité de Santé, en sus de sa mission d'information sur le bon usage des soins et sur les bonnes pratiques professionnelles,
intervient spécifiquement dans
le champ des affections de longue durée (ALD)
. A la
demande des
p
ouvoirs publics,
la HAS

donne
un avis sur la liste de
ce
s ALD, propose les critères médicaux d'admission en ALD
et
établit
la liste des actes et prestations pris en charge
au titre de
l'
ALD.

La HAS a ainsi produit 62 guides destinés aux médecins qui couvrent l'ensemble des ALD et une majorité des maladies (une ALD recouvre parfois plusieurs maladies, comme l'ALD 30 qui recouvre l'ensemble des cancers), les listes d'actes et prestations
qui correspondent à
ces
ALD
,
actualisé
es
tous les ans
,
ainsi que
4
9
guides destinés au
x
patient
s
.

L'augmentation des maladies chroniques, un défi à relever

Aujourd'hui, le nombre de malades chroniques ne cesse d'augmenter en raison d'effets croisés de l'allongement de l'espérance de vie et du progrès médical.
C
es m
aladies chroniques nécessitent des prises en charge complexes, sur une longue durée
et font appel à de nombreuses compétences professionnelles médicales, soignantes et sociales.
Et d
ans de telles situations, l'expression des préférences et la capacité de choix et d'engagement du malade sont fondamenta
les
.

C'est pourquoi la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des malades repose sur une mise en œuvre des bonnes pratiques, la coordination des professionnels et la personnalisation
des réponses
au bénéfice des patients.

Privilégier le parcours de soins pour améliorer la qualité de la prise en charge

Ainsi la Haute Autorité de Santé (HAS) entend promouvoir une vision rénovée de la prise en charge des maladies chroniques en centrant leur organisation autour de parcours de soins permettant le plus possible un accompagnement du malade à la fois personnalisé et coordonné.
Cette approche constitue l'
une des voies les plus sûres de la qualité soignante et de l'efficacité économique du système de santé, en ayant recours au bon moment à chaque compétence
professionnelle médicale, soignante et sociale,
et en réduisant
ce faisant
les dépenses mal orientées ou inadéquates.

La HAS a ainsi élaboré de nouveaux outils pour les professionnels et patients qui jouent sur trois leviers principaux
:

§ Promouvoir une prise en charge prospective et coordonnée des patients, et l'organiser dans la durée . Pour
éviter les ruptures de prise en charge
,
mieux faire face aux
épisodes aigus
et retarder autant que possible l'évolution de la maladie vers un stade plus grave
. I
l
s'agit de
prévoir
les étapes de la prise en charg

e d
u patient
, de coordonner l'action et le partage d'information entre tous l
es professionnels impliqués
.

§ Favoriser l'implication du patient et l'expression de ses préférences pour lui permettre d'être acteur
d
e sa
prise en charge
sur la durée
.
Pour cela, l
'accès à l'éducation thérapeutique est
notamment
un
vecteur
à développer
davantage
.

§ Cibler les points critiques du parcours de soins pour minimiser les risques et harmoniser les pratiques des professionnels de santé

De nouveaux outils pour les équipes et les patients

La HAS a fait évoluer le guide médecin ALD vers un guide du parcours de soins. Destiné aux différents professionnels impliqués
, il
privilégie une approche globale de la maladie
dès le
diagnostic
et non plus seulement
au
seuil de gravité nécessitant l'entrée en ALD
.
En outre,
ces nouveaux guides
définissent
le rôle
et l
'articulation
des différents professionnels
. Ce
s
guide
s
complet
s
sont
accompagné
s
d'un
document de
synthèse centré sur les points
critiques du parcours de soins
et
une liste d'actes et de prestations pris en charge par l'
A
ssurance maladie
lorsque la prise en charge s'opère dans le cadre d'une ALD.

En complément, la HAS propose un schéma simplifié du parcours de soins permettant de positionner les professionnels.

La HAS a, de plus, élaboré un modèle de programme personnalisé de soins (PPS). Le PPS permet une
démarche
qui doit servir à mettre en œuvre
un
parcours de soins
adapté
de manière partagée entre le patient et les soignants. Ce PPS s'appuie sur une évaluation globale de la situation
d
u patient et de ses besoins
et préférences
, prenant en compte les éventuelles situations de poly
-
pathologies.
Il
est organisé en deux parties
:
la description des objectifs
et interventions
établis avec le patient, la planification d
u suivi
(examens biologiques à répéter, r
a
diologies, consultations spécialistes, ...).

Quatre guides déjà disponibles

La HAS inaugure cette nouvelle approche des maladies chroniques par la publication de quatre guides et outils associés : BPCO, maladie rénale chronique, maladie de Parkinson et insuffisance cardiaque. D'autres guides - sur la maladie coronarienne, la fibrillation auriculaire, la sclérose en plaques et la maladie d'Alzheimer - sont en préparation.

Consultez les documents en cliquant ici